

32 - MINABOX - 11102019 - 11455

Sujet: [!! SPAM] [INTERNET] enquête publique projet éolien Bersac sur Rivalier

De : minabox@free.fr

Date : Fri, 11 Oct 2019 11:55:21 +0200 (CEST)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

par ce courrier, je souhaite exposer mes observations quant au projet éolien sur la commune de Bersac sur Rivalier, comme le permet l'arrêté préfectoral du 29 juillet 2019.

Mes observations sont également partagées par plusieurs habitants de la commune.

Mais malheureusement, une partie des habitants est convaincue que le projet se fera de toute façon, malgré des avis négatifs remontés via l'enquête publique et que la décision est déjà prise.

Désertification de notre territoire

Je crains fortement que notre village soit déserté et que son attractivité soit impactée dans les années à venir.

En effet, plusieurs communes sur lesquelles des éoliennes ont été installées, ont connu une désertification avec en prime, de grosses difficultés à céder les biens.

D'ailleurs, la valeur des biens immobiliers connaissent une baisse significative dans les territoires déjà implantés.

Avec pour conséquence, des maisons laissées à l'abandon et tombant en ruine.

Santé

De plus, j'ai rencontré lors de différentes manifestations, des citoyens qui subissent des problèmes de santé depuis la mise en fonctionnement des éoliennes à proximité de leurs habitations.

Outre les nuisances sonores imposées, faisant l'effet d'une caisse de résonance au sein des lotissements et groupements d'habitations, des inconvénients médicaux tels que des vertiges, maux de tête ou troubles du sommeil sont régulièrement rapportés.

Installation des éoliennes

Sans surprise, le transport des différentes pièces imposantes de chaque éolienne seront effectués par convoi exceptionnel.

Je suis consciente qu'à ce jour, les infrastructures existantes ne sont pas absolument adaptées, pour conduire ces convois entre l'autoroute et le lieu des chantiers.

La circulation des riverains sera perturbée et l'inquiétude quant aux dégâts subis sur nos routes de campagne par ce trafic particulier est grandissant et légitime.

Aussi, des habitants ont investi financièrement dans des projets visant à

développer le tourisme ou l'activité économique sur la commune (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, productions locales, ...) et risquent de perdre une partie de leur clientèle pendant le temps de ces travaux.

Clientèle qui aura vraisemblablement trouvé d'autres fournisseurs ou prestataires de même nature dans un autre secteur, et qui ne reviendra pas par la suite.

Je vous remercie de votre attention que vous pourrez apporter à mon présent courrier.